<u>Tunisie: adoption d'un projet de loi d'amnistie générale, islamistes inclus - par Ftouh Souhail</u>



Lors du premier Conseil des ministres de l'après-Ben Ali, le gouvernement tunisien de transition a adopté, ce jeudi 20 janvier 2011, un projet de loi d'amnistie générale qui concerne aussi les islamistes du parti interdit Ennahdha, proche de la mouvance d'Oussama ben Laden.

A la sortie de ce Conseil de l'après Ben Ali, le message était clair : La loi de l'amnistie englobera le mouvement islamiste tunisien, qui défend l'instauration de la Charia (la loi islamique) et le port du voile intégral.

C'est une mesure d'apaisement, de la part des nouveaux dirigeants tunisiens, qui vont présenter cette loi au Parlement. Tous les membres du parti religieux vont bénéficier de cette mesure législative, ont annoncé deux ministres.

Le gouvernement tunisien d'union nationale a aussi décidé de reconnaître l'ensemble des mouvements politiques interdits, et de décréter une amnistie pour tous les prisonniers politiques, ont annoncé des membres du nouveau cabinet à l'issue d'un conseil des ministres.

"Nous sommes tombés d'accord pour une amnistie générale", a déclaré le ministre de l'Education supérieure, Ahmed Ibrahim, chef d'un parti d'opposition, qui a rallié le gouvernement formé après le renversement du président Zine ben Ali.

Plusieurs détenus islamistes, dont certains condamnés à perpétuité, seront libérés à la faveur de cette amnistie générale, décidée par ce gouvernement tunisien de transition qui parle désormais d'une volonté d'ouvrir une nouvelle page dont le pays a grandement besoin".

Parmi les prisonniers qui seront libérés, figurent des centaines de membres du mouvement islamiste interdit Ennahdha, condamnés à de lourdes peines de prison pour "tentative de changement du régime par la violence, et appartenance à association non reconnue".

Beaucoup de ces prisonniers purgeaient des peines d'emprisonnement à perpétuité.

La justice tunisienne a infligé des peines allant jusqu'à la peine de mort à des prévenus poursuivis pour appartenance à des mouvements islamistes, et qui ont fourni armes et explosives à des «organisations terroristes».

Le gouvernement provisoire aurait également accepté les revendications des islamistes, notamment le retour au pays du chef d'Ennahdah, Rached Ghannouchi, exilé à Londres depuis 1990.

Selon Ziad Doulatli, un dirigeant du mouvement "Ennahdha", la loi sur l'amnistie générale inclut le retour du chef du mouvement islamiste. Les islamistes se dirigent d'ailleurs vers une participation au nouveau gouvernement.

Les forces de l'ordre tunisiennes vont aussi arrêter les coups de filet dans les milieux islamistes. Cela risque de multiplier les risques d'attentats. Nous avons toujours à l'esprit l'attaque contre la synagogue Al Ghriba de Djerba, qui fit 21 morts en avril 2002.

L'avenir dira, très vite, si les problèmes sociaux que traverse la Tunisie ne serviront pas de paravent à d'autres actions violentes, à des attentats terroristes, qui seront difficiles à prévoir, après la fin de la surveillance policière. Cela risque, en particulier, de décourager les investisseurs occidentaux à s'installer dans le pays, mais aussi de décourager le retour des touristes, qui se sentiront en danger.

Enfin, il y a un risque réel pour les juifs tunisiens. Certains ont commencé à quitter le pays, et d'autres envisagent des solutions pour se mettre à l'abri des violences aveugles qui se préparent.

Ftouh Souhail, Tunis

http://www.drzz.info/article-tunisie-adoption-d-un-projet-de-loi-d-amnistie-generale-islamistes-inclus-par-ftouh-souhail-65515466.html